

Variation prosodique et facteurs pragmatico-discursifs : l'étude des constructions à topique libre non lié

1. Introduction

Dans la littérature linguistique consacrée à l'interface prosodie/syntaxe et, plus généralement, à la prosodie du français, la description prosodique des périphéries gauche et droite ainsi que des couplages et des greffes constitue un objet de nombreuses fois étudié. En général, ces études émettent des hypothèses sur l'appariement entre structure prosodique et structure syntaxique. En effet, il y aurait, selon ces hypothèses, une correspondance plus ou moins directe entre constituance syntaxique et constituance prosodique, de sorte qu'il soit possible de prédire la configuration prosodique d'une construction syntaxique donnée (Avanzi 2012 : 11-14). Des travaux récents, basés sur des corpus de français parlé spontané, et non sur des corpus d'énoncés lus, ont toutefois montré que ces correspondances ne sont pas toujours aussi régulières que l'on croyait.

Notre étude vise à contribuer à la compréhension de la variation prosodique des configurations répertoriées généralement sous l'étiquette de *dislocations à gauche*, et plus particulièrement des configurations appelées *détachement sans rappel* (Fradin 1990), *constructions à topique non lié* (Lambrecht 2001) ou *constructions à topique libre* (Horváth 2018). Nous constaterons que la variation prosodique de la périphérie gauche ne s'explique pas par des facteurs syntaxiques mais plutôt par des facteurs pragmatico-discursifs, notamment le degré d'activation des référents topiques du SN disloqué à gauche, la portée du topique et l'effet de contraste.

2. Les syntagmes nominaux disloqués à gauche

2.1 Propriétés formelles et prosodiques

Dans les constructions de dislocation à gauche, un constituant, dont la position « canonique » ou « neutre » serait à l'intérieur de la proposition, apparaît en dehors de celle-ci, et la fonction du constituant disloqué est signalée au sein de la proposition par un élément pronominal coréférent (Lambrecht 2001). Ainsi, dans l'exemple (1a), le SN disloqué *le garçon* et le pronom clitique sujet *il* sont coréférentiels. Sans l'élément disloqué, la proposition resterait bien formée d'un point de vue syntaxique ainsi que d'un point de vue prosodique. Enfin, l'alternative « canonique » ou « neutre » à (1a), présentée sous (1b), est vériconditionnellement équivalente à (1a) (cf. notamment Barnes 1985, Lambrecht 2001, Blanche-Benveniste 2006, De Cat 2007, Horváth 2018).

- (1) a. [le garçon]_i [il]_i travaille avec moi
b. [le garçon] travaille avec moi

Lambrecht (2001 : 1050) définit la dislocation à l’aide de quatre critères : (i) la position extra-propositionnelle d’un constituant, (ii) la possibilité d’une position alternative intra-propositionnelle, (iii) la co-indexation avec un élément de reprise, et (iv) une prosodie spéciale. En général, cette prosodie spéciale est décrite comme étant caractérisée par un glissando sur la syllabe accentuée du syntagme disloqué, créant une pause subjective (Rossi 1999 : 66-73). Dans une étude prosodique détaillée, Avanzi (2012) précise que la proéminence prosodique sur la syllabe accentuée du syntagme disloqué à gauche est liée à quatre critères impliqués dans la perception de la proéminence. En effet, selon lui, une syllabe est proéminente si le seuil d’un de ces quatre critères atteint ou dépasse une valeur donnée : (i) une durée relative 1,54 fois plus grande que l’entourage, (ii) une hauteur relative 1,38 demi-tons plus haute en moyenne que l’entourage, (iii) un glissando d’au moins 2,48 demi-tons sur le noyau vocalique, ou (iv) une pause silencieuse présente (Avanzi 2012 : 150).

Dans son étude de cas, Avanzi (2012) a annoté automatiquement des proéminences à l’aide d’un logiciel, Analor, développé à cette fin. Sur la totalité des 441 SN disloqués à gauche, 86 syllabes finales des SN disloqués ont été annotées automatiquement comme non proéminentes. Après vérification perceptive, Avanzi a identifié 20 autres SN pour lesquels il lui semblait percevoir une proéminence. Il les a donc considérés comme assortis d’une frontière. En résumé, après annotation automatique et vérification perceptive, « seulement » 85 % des SN se sont avérés assortis d’une proéminence sur leur bord droit.

La question est alors de savoir quelles peuvent être les motivations de la « non-accentuation » des SN disloqués. Avanzi (2012 : 156-70) a étudié l’éventuelle validité des motivations syntaxiques et métriques. En ce qui concerne les facteurs syntaxiques, il a trouvé que ni la fonction du pronom de reprise (sujet, complément d’objet direct ou complément prépositionnel), ni l’opposition entre SN indubitablement disloqués à gauche et SN sujets syntaxiques suivis d’un indice personnel ayant la fonction d’affixe de conjugaison¹ n’influaient sur la variation prosodique. Quant aux facteurs métriques, ils s’avèrent expliquer la variation prosodique. En effet, seuls les SN disloqués bi- ou trisyllabiques peuvent s’affranchir de la règle de proéminence sur leur bord droit. Ainsi, la règle de phrasé prosodique des SN disloqués à gauche formulée par Avanzi est la suivante : « Faire correspondre au bord droit d’un SN_{DG} une proéminence si ce SN est métriquement lourd, sinon la présence de cette proéminence est facultative » (Avanzi 2012 : 169).

2.2 Variation prosodique et facteurs pragmatique-discursifs

Nous avons vu dans la section précédente que la variation prosodique de la réalisation de la proéminence sur le bord droit d’un SN disloqué à gauche pouvait s’expliquer par des facteurs métriques. Le contexte métrique n’est cependant pas le seul facteur à prendre en considération. En effet, plusieurs études ont émis l’hypothèse

¹ Cette opposition ne peut être claire que dans certains cas, notamment lorsqu’il s’agit d’objets indirects (compléments prépositionnels) casuellement non marqués, considérés comme nécessairement disloqués (p. ex. *la vente j’en ai rien à foutre*), et lorsqu’il s’agit du « redoublement » de quantifieurs comme *tout le monde*, en principe non topicalisables (p. ex. *tout le monde il te parlait en patois*) (cf. Avanzi 2012 : 159-162).

selon laquelle la prééminence prosodique peut également être liée à (i) l'accessibilité référentielle ou le degré d'activation du référent topique du SN disloqué à gauche d'une part, et à (ii) l'exploitation du référent dans l'organisation topicale d'autre part. Par conséquent, « [l]a fonction prédictive de la prosodie, si elle existe, est liée à la fonction pragmatique de l'élément détaché » (Grobet et Simon 2009 : 296).

Avant de présenter ces hypothèses, résumons ce que nous entendons par *accessibilité référentielle* et *degré d'activation du référent topique*. Selon le statut informationnel des référents dans le discours, on peut distinguer (i) les référents tout neufs, qui sont inconnus dans le discours et inconnus de l'auditeur, (ii) les référents inemployés, qui sont inconnus dans le discours mais connus de l'auditeur, (iii) les référents inférables, qui sont connus dans le discours mais inconnus de l'auditeur, et (iv) les référents évoqués, qui sont connus dans le discours et par l'auditeur (Birner 2006 : 45, Horváth 2018 : 19-30). Sur la base de ces différents statuts informationnels, plusieurs échelles d'accessibilité référentielle ont été proposées dans la littérature linguistique. Selon la terminologie utilisée par Lambrecht (1994), lorsqu'un référent est identifiable, il peut être caractérisé par un statut d'activation : celui d'inactif ou inemployé (connu par l'interlocuteur mais non employé dans le discours, faisant partie des connaissances partagées), d'accessible (ou semi-actif) ou d'actif (au centre de l'attention de l'interlocuteur). Un référent accessible (semi-actif) peut être textuellement accessible lorsqu'il est désactivé après avoir été actif dans le discours précédent, inféramment accessible (ou inférable) lorsqu'il peut être inféré à partir d'un élément actif ou accessible de l'univers du discours, ou situationnellement accessible lorsque son accessibilité provient de sa présence saillante dans la situation discursive.

Revenons à l'hypothèse selon laquelle la fonction prédictive de la prosodie est liée à la fonction pragmatique de l'élément détaché. D'une part, en ce qui concerne l'interface prosodie/degré d'activation, Grobet et Simon (2009), Avanzi, Brunetti et Gendrot (2012) et Brunetti, Avanzi et Gendrot (2012) ont montré que les SN_{DC} des référents actifs, inférables ou inactifs (inemployés) sont significativement moins proéminents prosodiquement que ceux des référents topiques textuellement actifs ayant été désactivés et réintroduits. Ces derniers, à savoir les topiques désactivés et réintroduits, sont les seuls qui signalent une réelle rupture dans la continuité du discours (*topic shift*). D'autre part, ces études ont également montré que plus la portée de ce topique est importante, plus le syntagme correspondant sera proéminent.

En ce qui concerne l'interface prosodie/contraste, les travaux susmentionnés n'ont pas abouti aux mêmes conclusions. En effet, selon Brunetti, Avanzi et Gendrot (2012), l'interprétation contrastive n'est pas associée de façon significative à la proéminence accentuelle (Avanzi, Brunetti et Gendrot (2012), quant à eux, n'ont pas pris en considération ce facteur). En revanche, selon Grobet et Simon (2009), l'emploi contrastif correspond bien à plus de proéminence prosodique.

3. Les SN topiques libres disloqués à gauche

3.1 Présentation générale et travaux précédents

Dans la plupart des analyses qui concernent les constructions de dislocation, la construction à topique libre est considérée comme un type spécial de dislocation à gauche. En effet, dans ces structures, l’élément disloqué se trouve dans une position extra-propositionnelle et possède les mêmes caractéristiques prosodiques que les syntagmes disloqués prototypiques. En revanche, comme le montrent les exemples en (2), le syntagme disloqué n’a pas de position alternative intra-propositionnelle, c’est-à-dire qu’il n’est pas possible de le « réintégrer » dans la proposition, et il n’est pas lié par co-indexation à un élément résomptif. Entre la proposition et le constituant disloqué, il n’existe qu’un lien sémantico-pragmatique (Lambrecht 2001).

- (2) a. [Mon premier mari], on avait une voiture puis une moto (Blanche-Benveniste 1981 : 80)
 b. [Le métro], avec la carte orange, tu vas n’importe où (Barnes 1985 : 101)

Nous avons montré dans Horváth (2018 : 221-251) que, contrairement à la caractérisation générale des topiques libres fournie par Lambrecht (2001), tous les topiques libres n’ont pas nécessairement comme fonction la délimitation du domaine d’interprétation de la prédication. En effet, d’une part, comme le remarque également Stark (1999), il existe des topiques libres qui fonctionnent principalement comme topiques d’à-propos. D’autre part, tous les topiques libres, y compris ceux qui fonctionnent comme topiques cadratifs, sont en même temps des topiques d’à-propos, la notion de topique d’à-propos et celle de topique cadratif ne s’excluant pas. Nous avons également montré que les fonctions pragmatico-discursives des constructions à topique libre ne diffèrent pas de celles des constructions de dislocation à gauche prototypiques, en dehors du fait que les topiques libres peuvent aussi avoir une fonction cadrative. Dans tous les cas, les topiques, libres ou syntaxiquement liés, sont pragmatiquement liés à la proposition, cette dernière relatant des informations pertinentes par rapport au référent topique.

À notre connaissance, Stark (1997 : 115-152) fournit la seule étude prosodique détaillée des topiques libres du français parlé. Si elle ne constate aucune correspondance entre propriétés formelles (à savoir classification syntaxique) des constructions à topique libre et réalisation prosodique, elle observe une corrélation entre prosodie et accessibilité référentielle, ce qui étaye les résultats des travaux traitant des syntagmes disloqués à gauche prototypiques. En effet, selon Stark, indépendamment de la forme syntaxique de la construction, la rupture prosodique est plus forte (i) lorsque le topique libre établit un nouveau « sujet de séquence » (topique discursif global), (ii) lorsque le topique est contrastif, et (iii) lorsque le topique est inférable (plutôt que textuellement accessible ou actif).

Nous avons procédé à une analyse prosodique des constructions à topique libre dans Horváth (2018 : 232-237). Pour cela, nous avons utilisé un ensemble de corpus oraux provenant du projet Phonologie du Français Contemporain (PFC ; Durand, Laks et Lyche 2002, 2009). Tout comme l’ensemble des travaux men-

tionnés, nous n'avons trouvé aucune corrélation entre propriétés prosodiques et propriétés syntaxiques. En outre, si nous avons observé une différence prosodique tendancielle entre référents actifs d'une part et textuellement accessibles et inférables d'autre part, elle n'était pas statistiquement significative.

3.2 Analyse prosodique des SN topiques libres

Nous avons effectué une deuxième analyse prosodique² sur un corpus de constructions à topique libre, en tenant compte de deux facteurs auparavant non pris en considération : (i) la contrastivité et (ii) la distinction entre réactivation et reconfirmation des référents topiques textuellement accessibles.

Pour cette nouvelle analyse prosodique, nous n'avons gardé que les SN lexicaux topiques libres apparaissant dans des assertives. En effet, d'une part, les interrogatives possèdent des propriétés prosodiques différentes ; d'autre part, nous avons exclu les pronoms disloqués, leur proéminence étant facultative en raison de leur poids métrique faible (à savoir ils sont monosyllabiques). Nous avons donc analysé 44 occurrences de SN topiques libres.

Nous avons calculé le glissando sur le bord droit du syntagme disloqué en demi-tons³. Nous avons pu constater que dans 41 cas sur 44, le glissando était de plus de 2,48 demi-tons. Sur ces 41 occurrences, une pause silencieuse est présente dans 8 cas, ne constituant par conséquent pas en elle seule un facteur de proéminence, puisqu'elle est toujours accompagnée d'un glissando moyen ou fort. La vérification perceptuelle a confirmé les proéminences mesurées par le logiciel.

3.2.1 La contrastivité

Sur les 44 occurrences, 21 peuvent être considérées comme étant des topiques libres contrastifs, contre 23 occurrences de topiques non contrastifs. Les SN topiques libres contrastifs sont toujours réalisés avec un glissando de plus de 2,48 demi-tons. L'exemple (3), Figure 1, illustre l'absence de contraste, alors que l'exemple (4), Figure 2, relève d'un emploi contrastif :

- (3) quand on a commencé à avoir euh la nounou plus euh c'était la fin de l'hiver, donc il y avait toutes les charges à payer, moi j'avais pas de boulot parce qu'on en jouait pas avec les Biques encore. Ben c'était euh c'était hard quoi. En plus, [le système] quand tu tu prends une nounou, t'as des aides mais qui tombent au bout du de trois mois (21ab11)

² Nous avons procédé à l'analyse prosodique des énoncés avec le logiciel Praat (Boersma et Weenink 2020).

³ Pour cela, nous avons utilisé la formule $12 \times \log_2(f2/f1)$, où f1 représente la hauteur mélodique du début de la remontée, et f2 le pic de la remontée, les deux variables étant mesurées en Hertz.

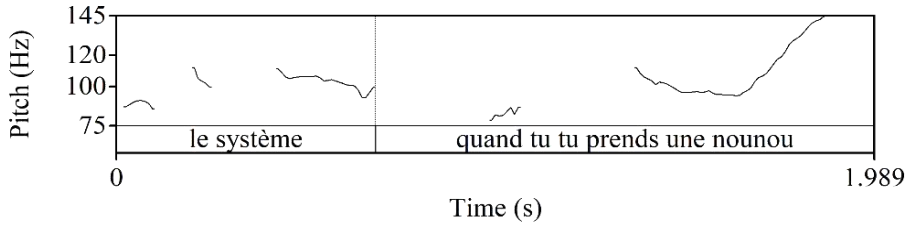


Figure 1 : Intonation de l'énoncé le système quand tu tu prends une nounou en (3).

- (4) E : Et tu connais leur date de naissance ?
 ER : Euh alors [*ma mère*] c'est quatorze février quarante-six et [*mon père*] ça doit être treize janvier quarante-trois (69aer1)

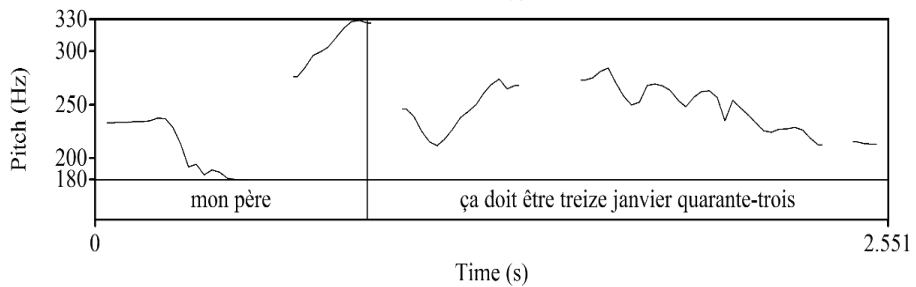
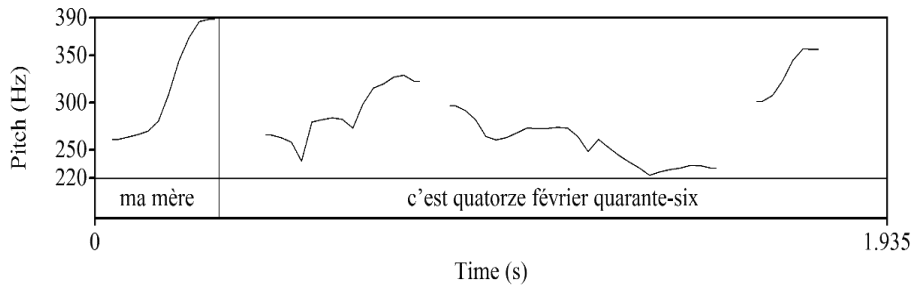
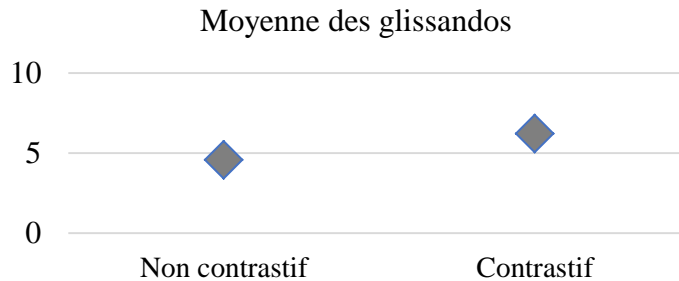


Figure 2 : Intonation de l'énoncé ma mère c'est quatorze février quarante-six [et] mon père ça doit être treize janvier quarante-trois en (4).

La contrastivité s'avère constituer une différence significative, ce qui corrobore les observations de Stark (1997) par rapport aux topiques libres et celles de Grobet et Simon (2009) par rapport aux dislocations à gauche prototypiques :



Significatif : $p = 0,0056$

Figure 3 : La moyenne des glissandos mesurés sur les SN topiques libres, selon la contrastivité.

3.2.2 Le degré d'activation

En ce qui concerne le degré d'activation des référents topiques libres, nous avons relevé quatre types de référent : (i) les référents déjà actifs, (ii) les référents textuellement accessibles (re)confirmés, (iii) les référents inférables et (iv) les référents textuellement accessibles réintroduits. Pour chaque type de référent, nous avons également pris en considération l'éventuel effet de contraste.

L'exemple (5) illustre la catégorie des référents actifs. En général, ces référents viennent d'être introduits dans le discours et seraient identifiables s'ils n'étaient exprimés que par un pronom. Parmi les 4 occurrences relevées, aucune ne présente d'effet contrastif.

- (5) Nous on est à plus de deux mille mètres d'altitude. [*Deux mille mètres*] c'est euh, quand tu montes au ski euh (92aaf3)

Le degré d'activation des référents textuellement accessibles (re)confirmés est proche de celui des référents actifs, la différence étant l'éloignement « géographique » (Ariel 1990) de l'antécédent référentiel, comme l'illustre l'exemple (6). Parmi les 16 occurrences relevées, 10 présentent un effet de contraste ; c'est le cas de l'exemple (4) ci-dessus. L'exemple (6), quant à lui, illustre l'absence de contraste.

- (6) Ouais déjà, ouais entre moi et Lulu, il y avait déjà, il y avait déjà deux dominants, euh, ça faisait un peu trop (rires). Ah ouais bon, [*moi et Lulu*] c'est déjà une, une sacrée histoire (21ama1)

Lorsque le référent du syntagme disloqué est inférable, il peut être inféré à partir d'un élément actif ou accessible de l'univers du discours. Dans l'exemple (7), le topique libre est contrastif, alors que dans l'exemple (8), nous considérons qu'il n'y a pas d'effet de contraste.

- (7) CM : Avec Maud ?
[...]

- HL : Non non Maud [...] elle est en Espagne
 CM : Ah elle est partie en Espagne ça y est
 HL : T’es à l’ouest
 CM : mais je sais per/ je sais rien du tout hein, moi je suis à l’usine
 HL : moi j’étais loin, ben moi j’étais loin
 CM : alors forcément, ouais non mais ça je sais mais, [les filles] euh j’té signale euh, Marie ça fait un mois qu’je l’ai pas vue hein (61ahl1)

- (8) ben c’est une île paradisiaque hein, c’est l’Atlantide, le mythe de l’Atlantide, donc ben c’est en fait des volcans qui sont sortis de de la mer, et euh ben [le climat des Açores] hein on sait que l’air chaud qu’on a en Europe vient de là-bas (61alh1)

Enfin, il arrive qu’un référent auparavant actif soit désactivé puis réintroduit. Là encore, le topique libre peut être contrastif, comme dans l’exemple (9) ou non contrastif, comme dans (10).

- (9) enfin en fait c’est le quartier riche de Lyon, le sixième c’est en fait c’est c’est les nouveaux riches [...] j’ai vachement mal à s/ encore le deuxième c’est comme ça, mais le deuxième où j’ai habité pendant vingt ans c’est comme ça, mais au moins ça vit quoi, il y a des il y a des magasins, il se passe des choses, il y a des gens dehors, mais [le sixième] tu sors à partir de huit heures et demie du soir il y a plus personne dans dans les rues (69aer1)

- (10) mais elle elle ne parlait pas du tout le breton bien qu’elle qu’elle ait eu un grand-oncle qui était breton bretonnant, et euh elle a fait des études d’infirmière (42 secondes...)
 Quand vous faisiez partie d’un certain milieu au contraire vous ne deviez surtout pas parler breton et on ne parlait que français en fait, mais euh [son son oncle] en fait c’était plus parce qu’il était vraiment euh farouchement pour la libération de la Bretagne, donc il parlait breton il a fait un dictionnaire breton (75clb1)

La Figure 4 représente la moyenne des glissandos mesurés sur les SN topiques libres de ces catégories de référents⁴. Tous les emplois contrastifs et les référents désactivés puis réintroduits, contrastifs ou non, forment clairement un ensemble, alors que les emplois non contrastifs des référents actifs, textuellement accessibles (re)confirmés et inférables constituent un deuxième groupe relativement homogène⁵.

⁴ Sur les 44 occurrences de SN topiques libres, 4 ont un référent actif, 6 ont un référent textuellement accessible (re)confirmé non contrastif, 9 ont un référent inférable non contrastif, 4 ont un référent textuellement accessible (ré)introduit non contrastif, 10 ont un référent textuellement accessible (re)confirmé contrastif, 8 ont un référent inférable contrastif et 3 ont un référent textuellement accessible (ré)introduit contrastif.

⁵ Les référents inférables non contrastifs se situent quelque peu entre les deux groupes, mais restent statistiquement plus proches des référents actifs et (re)confirmés non contrastifs.

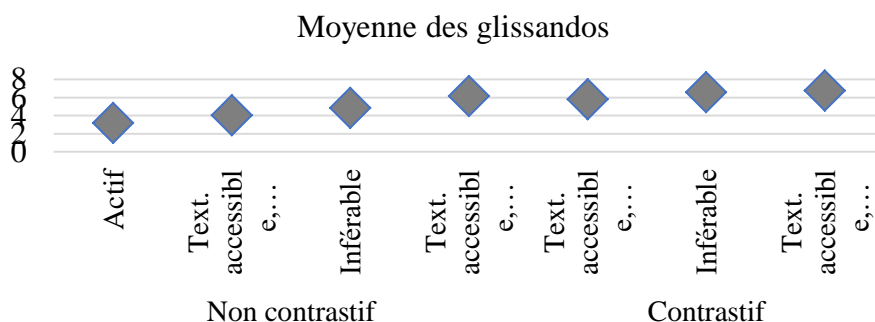
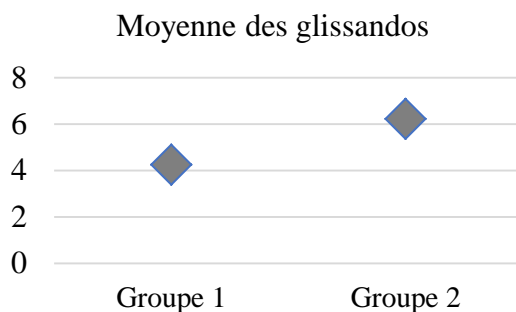


Figure 4 : La moyenne des glissandos mesurés sur les SN topiques libres, selon le degré d'activation référentielle.

Le test de Student confirme ce constat, la seule différence statistiquement significative étant décelable entre ces deux ensembles de référents, comme le montre la Figure 5.



Significatif : $p = 0,0012$

Figure 5 : La moyenne des glissandos mesurés sur les SN topiques libres, selon le degré d'activation référentielle (groupe 1 : emplois non contrastifs des référents actifs, textuellement accessibles (re)confirmés et inférables ; groupe 2 : tous les référents accessibles réintroduits après désactivation et tous les emplois contrastifs).

En résumé, les SN topiques libres à référents textuellement accessibles réintroduits après avoir été désactivés et annonçant un topique discursif global ont les mêmes prééminences que les SN à référent topique libre contrastif.

4. Conclusion

Notre brève étude prosodique d’un sous-ensemble particulier de syntagmes disloqués à gauche, notamment celui des SN topiques libres, a montré que la variation dans la réalisation prosodique des syntagmes disloqués paraît effectivement être liée à des facteurs pragmatico-discursifs : celui du degré d’activation des référents discursifs et celui de l’effet contrastif. Ce résultat corrobore les observations de Grobet et Simon (2009) et partiellement celles de Stark (1997), d’Avanzi, Brunetti et Gendrot (2012) et de Brunetti, Avanzi et Gendrot (2012). En effet, d’une part, le rôle du contraste semble primordial, *contra* Brunetti, Avanzi et Gendrot (2012). D’autre part, la prééminence forte, que nous avons mesurée sur les SN topiques libres ré-introduits après désactivation, est probablement due au changement de topique (*topic shift*) lors de la réintroduction d’un topique. En effet, ces changements de topique représentent une réelle rupture dans la continuité du discours, même si, en principe, ce type de rupture peut aussi se faire à l’aide d’un référent topique inférable. Cependant, le plus souvent, les référents inférables correspondent à un repositionnement du topique discursif plutôt qu’à une rupture dans l’enchaînement topical. Par conséquent, ce n’est pas uniquement le simple degré d’activation référentielle ou l’échelle d’acceptabilité topicale (Horváth 2018 : 47) qui influent sur la prééminence prosodique, mais un ensemble composé du degré d’activation des référents, de la portée du topique et de la contrastivité du topique.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE PÁZMÁNY PÉTER
maître-assistant
 horvath.marton.gergely@btk.ppke.hu

BIBLIOGRAPHIE

- ARIEL, Mira (1990). *Accessing noun-phrase antecedents*, London : Routledge.
- AVANZI, Mathieu (2012). *L’interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles : Peter Lang.
- AVANZI, Mathieu, Lisa BRUNETTI et Cédric GENDROT (2012). « Extra-Sentential Elements, Prosodic Restructuring, and Information Structure. A Study of Clitic-Left Dislocation in Spontaneous French », Qiuwu Ma, Hongwei Ding et Daniel Hirst (eds.), *Speech Prosody 2012 6th International Conference*, Shanghai : Tongji University Press, 270-273.
- BARNES, Betsy Kerr (1985). *The pragmatics of left detachment in spoken standard French*, Amsterdam : Benjamins.
- BIRNER, Betty J. (2006). « Inferential relations and noncanonical word order », Betty J. Birner et Gregory Ward (eds.), *Drawing the boundaries of meaning: non-*

Gricean studies in pragmatics and semantics in honor of Laurence R. Horn, Amsterdam : Benjamins, 31-51.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1981). « La complémentation verbale : valence, rection et associés », *Recherches sur le français parlé*, vol. 3, 57-98.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2006). « Detachment constructions », Keith Brown (ed.), *Encyclopedia of language & linguistics*, vol. 3, Elsevier, 477-485.

BOERSMA, Paul et David WEENINK (2020). *Praat: doing phonetics by computer* [Computer program]. Version 6.1.34, www.praat.org.

BRUNETTI, Lisa, Mathieu AVANZI et Cédric GENDROT (2012). « Entre syntaxe, prosodie et discours : les sujets avec (ou sans) reprise pronominale en français parlé », *SHS Web of Conferences*, vol. 1, 2041-2054.

DE CAT, Cécile (2007). *French dislocation. Interpretation, syntax, acquisition*, New York : Oxford University Press.

DURAND, Jacques, Bernard LAKS et Chantal LYCHE (2002). « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », Claus D. Pusch et Wolfgang Raible (eds.), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Narr, 93-106.

DURAND, Jacques, Bernard LAKS et Chantal LYCHE (2009). « Le projet PFC : une source de données primaires structurées », Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (eds.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris : Hermès, 19-61.

FRADIN, Bernard (1990). « Approche des constructions à détachement : inventaire », *Revue romane*, vol. 25, n° 1, 3-34.

GROBET, Anne et Anne Catherine SIMON (2009). « Constructions à détachement à gauche : les fonctions de la prosodie », Denis Apothéloz, Bernard Combettes et Franck Neveu (éds.), *Les linguistiques du détachement : actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*, Berne : Peter Lang, 289-303.

HORVÁTH, Márton Gergely (2018). *Le français parlé informel : Stratégies de topicalisation*, Berlin/Boston : De Gruyter.

LAMBRECHT, Knud (1994). *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge : Cambridge University Press.

LAMBRECHT, Knud (2001). « Dislocation », Martin Haspelmath, Ekkehard König, Wulf Oesterricher et Wolfgang Raible (eds.), *Language typology and language universals*, vol. 2, Berlin : De Gruyter, 1050-1078.

ROSSI, Mario (1999). *L’intonation, le système du français : description et modélisation*, Gap/Paris : Ophrys.

STARK, Elisabeth (1997). *Vorstellungsstrukturen und 'topic'-Markierung im Französischen. Mit einem Ausblick auf das Italienische*, Tübingen : Narr.

STARK, Elisabeth (1999). « Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés », Claude Guimier (éd.), *La thématisation dans les langues. Actes du colloque de Caen 1997*, Bern : Peter Lang, 337-358.